

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint Quentin La Poterie

Le CCAS est un établissement public administratif dont le président est Mr le Maire Yvon BONZI.

Le CCAS de Saint Quentin La Poterie est situé au 1^{er} étage du bâtiment les Arches 1 Place du Marché 30700 Saint Quentin La Poterie.

Horaires d'ouverture : MARDI ET VENDREDI MATIN DE 9H A 12H ou sur rendez-vous.

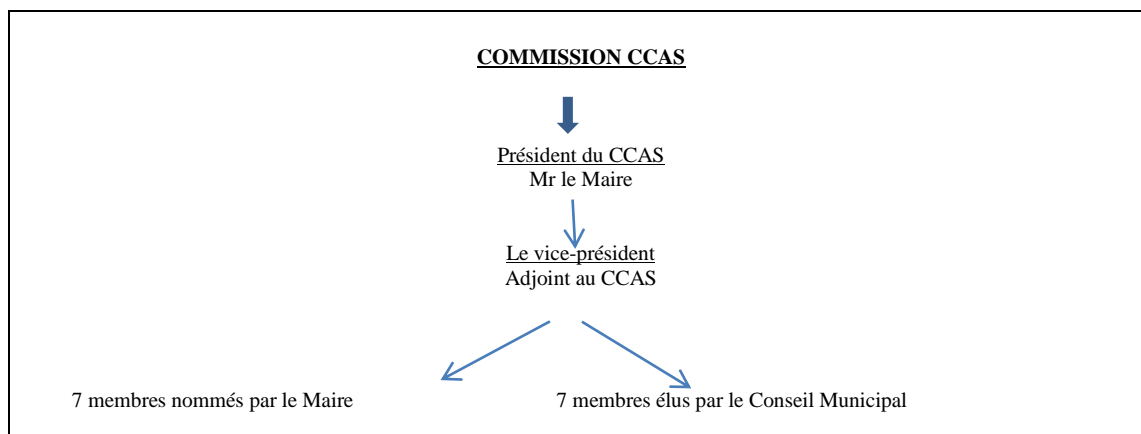
Permanences assurées par Mme REILLE Catherine, responsable du CCAS, membre du conseil d'administration de l'Union Départementale des CCAS du Gard.

Mme MARTINEZ Madeleine, vice-présidente du CCAS de Saint Quentin La Poterie et secrétaire adjointe de l'Union Départementale des CCAS du Gard, vous accueille sur rendez-vous.

Tél : 04.66.22.90.81 - Mail : ccas@saintquentinlapoterie.fr

Le CCAS est constitué d'une commission composée paritairement :

- de sept élus membres de droit : Mmes BRYLINSKY Françoise, CARRE Dominique, CHAPON Armelle, LECLERE Jocelyne, VELAY Josette. Mr MARCOUX Denis
- de sept bénévoles nommées par arrêté du maire: Mmes ANDRE Christiane, BIVILLE Antoinette, BOUZIGUE Maryse, FAISSAT Maryse, FUSTER Fabienne, THIBAUD Simone, Mr SERVIERE Claude.



Le CCAS ? C'est quoi ?

Le CCAS est un espace où vous pouvez trouver de l'aide pour effectuer vos démarches administratives, vous aidez dans les difficultés, être orienté vers le bon organisme.

Il lutte contre le non-recours aux droits sociaux.

Il reçoit et instruit (retrait des formulaires, aide à la constitution des dossiers, instruction administrative, respect des délais légaux...) :

- **les dossiers d'aide sociale pour financer:**
 - l'intervention d'une **aide-ménagère** à domicile
 - un **portage de repas à domicile**
 - un **placement** en établissement spécialisé ou maison de retraite
- **les demandes d'obligations alimentaires** suite au dépôt d'une demande d'aide sociale.
- **les demandes de domiciliation administrative** : si une personne a un lien suffisant avec la commune, le CCAS fait office de boîte aux lettres afin de permettre l'ouverture des droits qui en découlent et rétablir des situations parfois très précaires.

Le CCAS, c'est aussi :

→ Une aide administrative :

- **Rédaction de courriers, aides diverses, internet:** inscription Pôle Emploi, CAF, déclaration trimestrielle de ressources....)
- **Demande de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie APA** : vous pouvez en faire la demande si vous avez plus de 60 ans et besoin d'une aide-ménagère ou un portage de repas à domicile.
- **Constitution un dossier MDPH** : pour obtenir une carte d'invalidité, une Allocation Adulte Handicapé, une Reconnaissance Travailleur Handicapé ou un Macaron GIC/GIG, une allocation compensatrice pour tierce personne, un placement en établissement handicapé (- de 60 ans).
- **Retrait d'imprimés** (APL, CMU, Logements sociaux, dossier retraite, pension de réversion....), et si vous le souhaitez, aide à la constitution des dossiers.

→ Favoriser l'accès à la culture : le CCAS est partenaire de Culture du Cœur. En fonction de votre situation, vous pouvez obtenir auprès du CCAS des billets de concerts, théâtres, visites de musée, monuments....

→ La téléalarme pour faciliter un maintien à domicile d'une personne âgée. L'appareil est acheté par la Mairie, la personne devra s'acquitter mensuellement du coût du service d'intervention. Cette somme peut être prise en charge par l'APA. Notre prestataire téléalarme est Présence 30.

→ le Plan Canicule : vous êtes isolés, sans famille proche, vous pouvez vous inscrire au CCAS afin de figurer sur les listes du Plan Canicule. En cas de déclenchement du plan canicule par la préfecture, le CCAS veillera à vous contacter pendant toute la durée du plan (par téléphone, visite à domicile et distribution de bouteilles d'eau).

→ Le suivi des personnes au RSA : le CCAS de Saint Quentin la Poterie est référent RSA et suit les personnes au RSA (proche retraite, AAH, suivi administratif...).

→ Une aide financière exceptionnelle

Sur présentation d'un justificatif de domicile et des relevés de comptes et livrets, le CCAS peut :

- Débloquer un bon alimentaire d'urgence
- Accorder une aide au paiement d'une facture,

La demande est présentée de façon anonyme à la commission CCAS qui étudie et vote l'accord ou non de l'aide et son montant. La facture est directement réglée à l'organisme.

→ **La réalisation d'une Analyse des besoins sociaux ABS** de la population sur le territoire communal afin d'avoir une vision exacte de la situation sociale de la commune. L'objectif est d'identifier les problématiques, les réponses existantes et les points de vigilance et/ou d'aggravation. C'est un outil de décision pour les élus locaux. Une ABS est en cours de réalisation.

→ des actions sur le territoire :

Participation de nos bénévoles et élus à la **distribution des colis de Noël**.

Organisation de la semaine bleue du 02 au 06 octobre dernier: atelier couture (création de sacs de lavande), atelier cuisine à la résidence les jardins et spectacle de clowns à la maison de retraite les Cistes dans le cadre de rencontres intergénérationnelles seniors et enfants des classes de l'école primaire et de l'école privée de Saint Quentin La Poterie.

Initiation aux gestes qui sauvent : le 24 octobre par groupe de 10, formation de 3h, organisée avec la Protection Civile.

Et chaque année participation à l'opération Brioches : vente de brioches vendredi 6/10 sur le marché par les bénévoles et les élus du CCA, bénéfice reversée entièrement à l'ADAPEI 30.

→ **C'est surtout assurer la coordination des acteurs à l'échelle de la commune** : travailler en étroite relation avec le réseau locale et réorienter les administrés vers l'interlocuteur le plus à même de l'aider.

Permanence des assistantes sociales du secteur Mmes BONNEFOY ou LEHU le mardi matin sur rendez-vous au 04.66.03.48.00

Prêt de nos bureaux à la MSA sur demande.

Prochainement permanence le mardi après-midi de l'association Cœur Diabète.